

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

12 FEV. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



25024477

ale.

N° d'entreprise : 0476 673 737

Nom

(en entier) :

EUROPEAN PATENT LAWYERS ASSOCIATION

(en abrégé) :

EPLAW

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise, 250 - bte 20 - 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Procuration

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale du 29 novembre 2024.

1. Elections des nouveaux membres de l'organe d'administration

Cordula Schumacher propose que la présidence de Giovanni Galimberti pour 2025 soit confirmée, que Markus van Gardingen soit élu président désigné et que Philippe Campolini soit élu deuxième vice-président. En outre, il est proposé de réélire Markus van Gardingen et Raphaëlle Dequiré-Portier en tant que membres de l'organe d'administration pour un second mandat de 3 ans. Enfin, le mandat de Cordula Schumacher arrivant à échéance, il est proposé d'élire Christine Kanz en tant que nouveau membre de l'organe d'administration

En résumé :

- Nouveau président : Giovanni Galimberti
- Nouveau président désigné : Mark van Gardingen
- Nouveau vice-président : Philippe Campolini
- Renouvellement des mandats des administrateurs dont le premier mandat arrive à échéance cette année : Mark van Gardingen et Raphaëlle Dequiré-Portier
- Election d'un nouveau membre de l'organe d'administration : Christine Kanz

L'Assemblée générale vote ensuite à main levée sur les mandats ci-dessus, qui sont tous approuvés

(...)

2. Rapport financier du trésorier

Raphaëlle Dequiré-Portier présente les comptes annuels de 2023, ainsi que le budget pour 2024 et 2025. L'Assemblée générale vote ensuite à main levée et approuve les comptes annuels et le budget.

3. Décharge des administrateurs

Cordula Schumacher demande un vote sur la décharge aux administrateurs.
Un vote à main levée a lieu et l'Assemblée générale approuve la décharge

Philippe Campolini
Vice-président et secrétaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/02/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B.

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).